

HUNDSBACH

Lien communal

2024



www.hundsbach.fr



SOMMAIRE

Mot du maire	2
Urbanisme	3
Zone inondable	4
Principales décisions du conseil municipal et travaux	6
Informations communales	9
Famille	10
Au fil de l'an	12
Journal de l'école	15
D'Kenderstuba	19
Sentier découverte	20
CPI Hausgauen-Hundsbach et amicale	22
Conseil de fabrique	24
Communauté de paroisses	25
Associations	26
Brigade verte	34
Caritas Alsace	36
Territoire d'énergie Alsace	37
Recensement des jeunes de 16 ans	38
A vos papilles	39
Informations utiles	40



LE MOT DU MAIRE

Habitantes, habitants de Hundsbach,

Nous vous avons donné l'habitude de pouvoir lire le lien communal peu avant la fête de Noël. Fin d'année dernière les circonstances nous ont malheureusement contraints à repousser cette parution.

Sachant qu'il est très attendu dans les foyers, nous tenions toutefois à le faire paraître, même avec quelques semaines de retard.

Que dire de cette année 2024 qui vient de s'écouler ? Elle a été difficile dans tous les sens du terme. Des subventions qui n'arrivent pas, des travaux d'assainissement de la Communauté des Communes Sundgau qui sont reportés, le décalage de la pose de la couche de roulement rue Principale, la fermeture d'une classe à l'école primaire, le retard de démarrage des différents chantiers, la fermeture de la mairie pendant plusieurs semaines et début décembre, le dossier de la zone inondable, pour ne citer que les plus importants.

Malgré tous ces aléas, nous avons essayé d'y faire face du mieux possible avec un minimum de gêne pour la population.

Pour 2025, il faut juste espérer que cette nouvelle année soit meilleure que la précédente.

Des projets nous en avons, avec les inaugurations du parc de la chapelle, de la fontaine en contrebas, du parcours « découverte de Hundsbach » et l'installation de bancs sur le parcours.

Le plus gros dossier en ce début d'année sera l'installation de la vidéoprotection pour essayer de faire face aux détériorations des biens communaux, aux cambriolages et à l'incivisme qui sont de plus en plus fréquents dans notre commune.

En dernier lieu je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

UN GRAND MERCI A TOUS !



Votre Maire,
Philippe RUFİ



URBANISME

Vous avez un projet de construction, il y a quelques règles à respecter. Avant d'entreprendre des travaux, il est conseillé, voire recommandé, de contacter la mairie.

N'entrez jamais de travaux avant d'avoir obtenu un accord !

Construire sans autorisation constitue un délit pénal qui peut être sanctionné d'une amende ou d'une obligation de démolir la construction réalisée sans autorisation.

DOSSIERS DEPOSES EN 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Dimitri KACZMAR - rue des Ruisseaux - Maison d'habitation
M. Anthony BAUMLE - 34A rue Principale - Garage

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. Anthony BAUMLE - 34A rue Principale - Abri de jardin
M. Gilles HOHLER - 13 rue des Ruisseaux - Panneaux Photovoltaïques
M. Roland MEYER - 3 rue Ste Odile - Remplacement porte de garage
M. Bernard BACH - 12 rue de Willer - Panneaux photovoltaïques
M. Raymond KAUFMANN - 5 Chemin St martin - Rénovation grange
M. Joseph PFLIMLIN - 2 rue des Champs - Division foncière
M. Alexandre TSCHIEMBER - 12 Colline des Œillets - Clôture et pergola
M. Fabien PAUPORTE - 1 Impasse du Panorama - Piscine et abri de jardin
M. Lionel EHNLY - 10 Colline des Œillets - Panneaux photovoltaïques

DEMANDES DE CERTIFICATS

Maître Anne SCHMIDT - 29 rue Principale - vente immobilière rue Principale
M. Joseph PFLIMLIN - rue des Champs - Construction deux maisons d'habitation
M. Gustave MEYER - rue des Ruisseaux - Construction maison d'habitation
Maître Guy GREWIS - rue Ste Odile - Vente terrain de construction

DEMANDES D'URBANISME - NOUVEAUX PROCÉDES

Depuis le 1er septembre 2022, vous avez **deux solutions** pour déposer vos demandes d'urbanisme :

- ◆ En ligne à l'adresse ci-dessous avec vos identifiants **FranceConnect**.
<https://gnau31.operis.fr/sundgau/gnau/#/>
- ◆ En version papier, déposées en mairie contre récépissé.

Les demandes par mail ne sont plus recevables



Financé par





ZONE INONDABLE

Il y a déjà de nombreux mois que nous avons interpellé les services de l'Etat (Préfecture, Sous-Préfecture, Direction Départementale des Territoires) ainsi que le service instructeur des permis de construire (PETR) qui est en charge de l'instruction des documents d'urbanisme pour le compte de la commune de Hundsbach.

Au courant de l'année 2024, dans une discussion informelle avec un collègue maire, nous avons appris avec stupéfaction qu'un nouvel Atlas de la Zone Inondable (AZI) plus restrictif a été mis à jour, un document datant de 2020. Toute la zone inondable (bleu clair et bleu foncé) passant en bleu foncé, c'est-à-dire en zone inconstructible.

Dès que nous avons appris cette nouvelle situation, nous avons pris contact avec les différents services de l'Etat, qui nous ont rassurés sur la situation, nous assurant que cela n'était qu'un atlas et qu'il n'était pas opposable à un document d'urbanisme.

Fin novembre, la vice-présidente du PETR, ainsi que le directeur du service instructeur souhaitaient nous rencontrer en urgence (un entretien qui s'est fait téléphonique, vue l'urgence) pour nous informer que le nouvel atlas devait être appliqué et que nous devons nous opposer à une demande de permis en instruction, alors que les précédentes demandes de la même personne ont été acceptées au même endroit et cela à quelques mois d'intervalles.

Une situation difficile à accepter pour le pétitionnaire, comme pour nous.

N'ayant pas le choix nous nous sommes opposés à la demande de permis de construire.

Nous avons diffusé cette information sur notre site internet et dans le même temps pris contact avec les différents acteurs de cette prise de décision pour comprendre la volte-face aussi soudaine, et sans information préalable.

Nous avons très rapidement été contactés suite à la diffusion de l'article, par des personnes concernées par la modification de la zone inondable, l'occasion de partager avec eux les conséquences déplorables sur leur patrimoine.

Le 31 décembre, nous avons été contactés par le PETR qui nous a proposé d'annuler notre opposition au permis refusé début décembre.

Dans le même temps un collectif d'une vingtaine de personnes s'est créé dans la commune. Un collectif que nous avons reçu lors d'une réunion que nous avons organisée en mairie.

D'un commun accord, nous nous sommes entendu que nous ne pouvions pas nous contenter de paroles, la situation étant trop grave. Mais nous attendions du concret, à savoir un engagement écrit, soit de Monsieur le préfet, de Monsieur le sous-préfet, ou du directeur départemental des territoires, de ce revirement de situation. Nous pensons que nous avons bien fait... car nous avons dû continuer à nous battre pour en recevoir un.

Pendant que nous défendions nos intérêts et celui du collectif en passant de très nombreux coups de téléphone aux différentes institutions, le collectif continuait à mobiliser les habitants de toute la vallée de Hundsbach, passant de vingt, puis quarante pour atteindre plus d'une centaine de foyers. Un reportage sur FR3 Alsace a été diffusé et la presse locale (Alsace et DNA) s'est emparée de l'affaire.

Très rapidement, Monsieur le sous-préfet a pris le dossier en main en organisant une réunion entre le PETR et le service de l'urbanisme de la direction départementale du Haut-Rhin.

Suite à cela, les maires qui avaient interpellé Monsieur sous-préfet, ont été conviés à venir partager leurs doléances à savoir :

- ◆ Position inconfortable du maire entre l'atlas et le porté à connaissance. Quoi appliquer ?
- ◆ Retour à l'atlas 2016 avec deux couleurs, une zone non constructible (bleu foncé) et zone constructible sous conditions (bleu clair)



ZONE INONDABLE

- ◆ Une réunion rapide avec des représentants du collectif
- ◆ La perte importante du patrimoine pour les particuliers si la zone devait rester totalement inondable
- ◆ Les assurances voudront-elles encore assurer les biens ?
- ◆ Quelles informations donner en cas de consultations par les notaires ?
- ◆ Quelles garanties pour la suite de l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT, PLUi)

Lors de cette réunion nous avons été entendus et eu satisfaction sur de nombreux points à savoir :

- ◆ Retour à l'atlas de 2016 qui règle en même temps d'autres de nos demandes
- ◆ L'accompagnement de la direction départementale des territoires lors des dépôts de documents d'urbanisme en zone bleu clair (constructions sous conditions)
- ◆ Un rendez-vous rapide avec des représentants du collectif

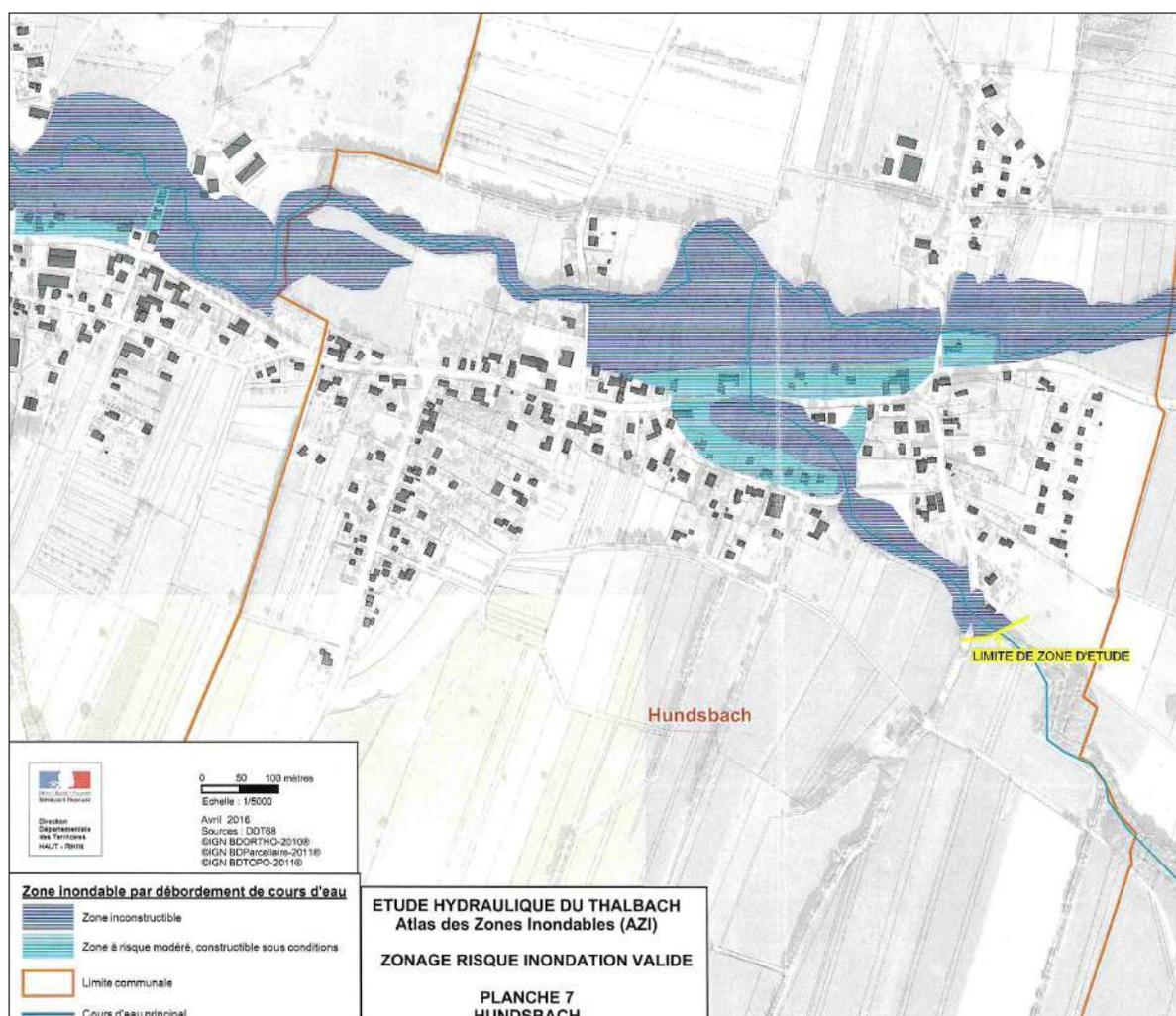
Quelques jours plus tard les représentants du collectif ont été conviés pour une réunion en sous-préfecture, où ils ont pu exposer toutes leurs doléances.

Monsieur le sous-préfet leur a fait part des mêmes avancées qu'aux maires quelques jours avant.

Le lendemain de la réception des représentants du collectif, tous les maires de la vallée du Thalbach, des représentants de la Communauté de Communes Sundgau et du PETR ont été invités en sous-préfecture, pour une réunion d'information.

Monsieur Jean-Marie Wendling, sous-préfet, a également indiqué qu'un plan de prévention des risques inondations sera réalisé d'ici 2028-2029. Il prendra en compte l'Ill mais aussi ses affluents.

Un grand merci à lui, qui a été à notre écoute, au collectif de la Vallée du Thalbach qui s'est fortement mobilisé et qui a fait, par ses actions, avancer ce dossier qui était bien mal amorcé.





PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni 11 fois en 2024, en voici les principales décisions :

Divers achats

- * Pour le corps de sapeurs-pompiers : mise aux normes des appareils respiratoires pour 1 781,86 € (50% financé par la commune de Hausgauen)
- * Réfrigérateur pour le caveau à la mairie
- * Nouveaux aspirateurs pour l'école et la mairie
- * Bancs et corbeilles pour l'aménagement du sentier pédestre.

Travaux

- * Mise en place d'une main courante sur le parking de la mairie par l'entreprise METALDESC de Hausgauen pour 1 386,00 €.
- * Aménagement des abords de la chapelle et de la fontaine : chantier confié à l'entreprise Quality Time de Hirtzbach pour un montant total de 58 118 €.HT
- * Isolation des combles à l'école : travaux effectués par l'entreprise VOGEL d'Attenschwiller pour la somme de 23 667 € HT.
- * Changement des luminaires sur l'ensemble des bâtiments communaux. Passage en éclairage LED, travaux effectués par l'entreprise DIETSCHY de Waldighoffen pour la somme de 14 815 € HT
- * Travaux pour mieux canaliser les eaux de ruissellement rue de Willer par l'EURL SIMET Jean-Louis pour la somme de 2 049 € HT.
- * Travaux de reprise des nouvelles entrées de cour rue Principale avant le renouvellement de la couche de roulement. Travaux confiés à l'entreprise TP 3 Frontières de Blotzheim pour la somme de 55 600 € HT.
- * Marquage routier suite à la nouvelle couche d'enrobés. Mission confiée à l'entreprise SIGNATURE de Rixheim pour la somme de 12 370 € HT.
- * Réparation de la sirène communale.

La transition écologique

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Dans le cadre de cet exercice de planification, les communes identifient les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables. Cela permettra de répondre notamment aux enjeux de maîtrise énergétique, de solidarité entre les territoires et de transition écologique tout en redonnant la main aux élus locaux.

La commune de Hundsbach a défini ces zones qui viennent d'être acceptées par la préfecture. Le dossier est consultable en mairie.

La sécurisation et la protection des biens et des personnes

La municipalité a attribué le marché pour la mise en place de la vidéo protection. Le chiffrage pour les branchements électriques est encore en attente. Le système sera mis en place au premier semestre 2025.

La location de la chasse communale

Le lot de chasse a été attribué à Mme Fellmann Annemarie.

La maîtrise de la pression fiscale

Malgré une conjoncture de plus en plus délicate, avec continuellement des augmentations des charges et la diminution des dotations et des ressources communales, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux communaux en 2024.



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ecoles

L'école de Hundsbach était menacée d'une fermeture de classe. En fin de compte un demi-poste a été accordé. Il y aura donc 2 classes les lundi et mardi et une seule classe le jeudi et vendredi.

Pour la prochaine rentrée ce demi-poste sera sans doute définitivement supprimé.

Subventions accordées

- Association sportive de Hausgauen : 900 €
- Conseil de Fabrique : 300 € - participation au vin d'honneur lors de la messe à la chapelle Ste Odile (messe célébrée à l'église en raison du mauvais temps)
- Office du tourisme : 200 € pour la mise en place de la signalisation sur le sentier pédestre.

Personnel communal

Renouvellement de la convention de participation pour la protection sociale des agents pour l'année 2025.

Mise en place d'une convention de mise à disposition de Mme Martine MEYER pour assurer le secrétariat de l'Association Foncière de remembrement.

Sécurité routière

Mise en place de la limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune.

Renouvellement de la convention avec la Collectivité européenne d'Alsace pour l'entretien des routes départementales en agglomération.

Les travaux en photos !

Rénovation de la fontaine



Mise en place d'une main courante sur le parking de la mairie





TRAVAUX



Aménagements extérieurs de la chapelle



Renouvellement de la couche de roulement



Réfection du sol logement communal



Travaux rue de Willer

Isolation des combles
Bâtiment de l'école





INFORMATIONS COMMUNALES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public le
lundi de 19h à 20h et le jeudi de 10h à 11h30

Pour nous contacter :
mairie@hundsabch.fr

Notre site internet : www.hundsabch.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour être en mesure de voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant un scrutin.



REFAIRE VOS PIECES D'IDENTITE



Pour refaire vos pièces d'identité, rendez-vous sur le site de l'ANTS et laissez-vous guider :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

PETITS RAPPELS

AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Il est fait obligation aux propriétaires ou toute personne promenant des chiens ou autres animaux de compagnie de les tenir en laisse sur l'ensemble du ban communal, sur toutes les voies publiques y compris les chemins de campagne en périphérie du village. **Des accidents, parfois lourds de conséquences sont à déplorer chaque année. Un arrêté municipal n° 02/2017** a été pris à cet effet, il est consultable sur le site de la commune. D'autre part, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections canines afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords.

Enfin, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie est tenu de le déclarer en mairie.

VIABILITE HIVERNALE

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler **devant chez lui** en cas de verglas même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

D'après le code de la route, il est interdit. Il doit être ponctuel et de préférence «à cheval» pour **permettre le passage des piétons** mais aussi des poussettes et des personnes à mobilité réduite.



FAMILLE

Les grands âges

HOHLER Germaine	97 ans	GROLL Martin	80 ans
FRANTZ Joseph	86 ans	BAGARD Pierre	79 ans
HOHLER Juliette	86 ans	RUEFF Bernard	79 ans
MEYER Louis	86 ans	WALTER Henri	79 ans
HOHLER Joseph	85 ans	EBERHART Mariette	78 ans
ROELLINGER Line	84 ans	PFLIMLIN Joseph	77 ans
MEYER Juliette	83 ans	MONA Jean-Claude	77 ans
EBERHART Bernard	81 ans	BAGARD Micheline	77 ans
FEHR Jean-Claude	81 ans	RUEFF Gilbert	76 ans
RUMMELHART Thérèse	80 ans	WALTER Madeleine	76 ans
KIEFFER Marie-Louise	80 ans		



80 ans
RUMMELHART Thérèse



85 ans
HOHLER Joseph



80 ans
KIEFFER Marie-Louise



FAMILLE

Les mariages



Mariage
Laura HORLACHER
Et
Marius SCHNEIDER



Mariage de
Marion PFLIMLIN
Et
Mathieu SCHNEIDER



Mariage de
Sixtine ROSBURGER
Et
Jérôme LITZLER

Parrainage civil

Baptême civil de
Evan BRUNNER



Les décès



Gérard BAUMANN le 25 novembre 2024
Armand SPECKER le 15 décembre 2024
Marie Jeanne BORNERT le 3 janvier 2025



AU FIL DE L'AN



Décembre 2023

Rréception de Noël pour les agents et les sapeurs-pompiers



Mars 2024

Ateliers nutrition et activité physique



Avril 2024 - Le lièvre de Pâques à Hausgauen



Juin



Juillet 2024 - Passage du Tour Alsace

Septembre 2024 - Rentrée des classes
Contestations contre une fermeture de classe





AU FIL DE L'AN



Octobre 2024 - Halloween



Novembre 2024 - Dépôt de gerbe au monument aux morts



Décembre 2024 - La tournée de Saint Nicolas



Décembre 2024
Distribution de colis aux aînés





Semaine du goût : une sortie à l'épicerie Du jardin au panier à Hundsbach

Le mardi 15 octobre, les élèves de Hundsbach sont allés à pied à l'épicerie du village Du jardin au panier et ont touché, senti et goûté des fruits bio, des légumes crus, des herbes aromatiques et d'autres choses encore...

Les élèves, du CE1 au CM2, ont vu et goûté : du radis (blanc, rose et noir), des carottes et du panais, du fenouil, du chou vert, du chou rave, du chou rouge, du chou blanc, du chou à choucroute, du chou-fleur, du brocoli, du chou kale, de l'artichaut, de la salade (feuille de chêne), du navet, du piment, de la courge musquée, des butternuts, du poireau, des oignons, de la ciboulette, du persil, de l'endive (c'était amer !), des patates douces et des pommes de terre.

Il y avait aussi des champignons : des trompettes de la mort et des bolets. Du côté des fruits, il y avait des coings, des pommes (Golden, Pink, Elstar), des poires, des clémentines, des oranges, du raisin blanc et noir, des figes.

Pour le goûter, les élèves ont reçu de la pâte de fruits aux coings, du jus de pomme et des cookies au chocolat et à la courge confite.

Les élèves ont passé une belle après-midi à l'épicerie du village. Ils ont été accueillis chaleureusement par Didier et Anaïs.

Un grand merci à eux pour cette agréable dégustation !



Les élèves de l'école de Hundsbach





ECOLE DE HAUSGAUEN

Les élèves de PS/MS/GS de Hausgauen ont eu la chance de participer à une semaine de classe verte à la Maison de la Nature du Sundgau, sur le thème de l'eau, du 15 au 19 avril 2024. Durant cette semaine, ils ont ainsi pu explorer la différence entre mare et rivière, et se sont lancés dans une chasse aux petites bêtes aquatiques. De nombreuses autres activités ont également été organisées pour éveiller leur curiosité. Cette expérience a été enrichissante et ludique, leur permettant de découvrir les merveilles de l'eau et de l'écosystème environnant.



Au mois de juin, les élèves ont également eu la chance d'être reçus au Moulin de Hundsbach pour découvrir le fonctionnement du moulin ! Merci à Mr et Mme Pflimlin pour leur accueil et toutes leurs explications passionnantes !





Enfin, les élèves ont également été reçus en juin par les pompiers de Hundsbach à la caserne ! Ce fut l'occasion de découvrir l'équipement, les camions, la lance à incendie; pour finir par un goûter convivial ! Merci aux pompiers pour leur accueil !



ECOLE DE FRANKEN

Une semaine à la Maison de la Nature du Sundgau

Les élèves des classes de PS, MS, GS et CP de l'école maternelle de Franken ont vécu une expérience unique en participant à une classe verte sur le thème de la rivière, de la mare et des petites bêtes lors de la semaine du 03 au 07 juin 2024. Pendant quatre jours, les enfants ont découvert le monde fascinant des écosystèmes aquatiques au cœur de la nature.

Accompagnés de leurs enseignants, de parents d'élèves volontaires et d'intervenants spécialisés de la Maison de la Nature du Sundgau, les élèves ont exploré les berges d'une rivière locale et d'une mare voisine. Armés de filets et de boîtes-loupes, les petits aventuriers ont capturé et observé des insectes aquatiques et terrestres.

Cette immersion en pleine nature a permis aux enfants de développer leur curiosité pour le monde vivant tout en apprenant le respect de la biodiversité. Le retour en classe a été riche en récits d'aventures et en dessins de petites bêtes !





ECOLE DE WILLER

UNE JOURNEE A LAUSANNE POUR VIVRE L'OLYMPISME

Les élèves scolarisés à Willer accompagnés par leurs camarades de CP de Franken ont passé une journée complète à Lausanne.



A travers la visite du musée olympique ils ont appréhendé de manière concrète et ludique les valeurs de l'olympisme.



En route pour Aquatis en métro automatique.

Aquatis invite les visiteurs à se plonger dans un voyage sur les cinq continents à la découverte des principaux écosystèmes d'eau douce. Europe, Asie, Océanie et Amérique... un parcours exceptionnel.





Le périscolaire KENDRSTUBA de Willer, vous présente l'équipe pour cette année scolaire 2024/2025.

Le thème sera « A travers le monde ».

Clarisse notre maîtresse de maison qui fait partie de l'équipe d'animation, apporte une attention toute particulière à ce que le protocole soit bien respecté en cuisine et lors de la distribution des repas.

Aurélié, Alexia, Annick, Mélinda et Emma complètent l'équipe d'animation chacune apportant ses compétences et son enthousiasme pour créer une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ensemble elles travailleront main dans la main pour offrir une expérience enrichissante et agréable aux enfants à travers des activités sportives, manuelles et culinaires.

A la tête de cette belle équipe Sylvie LEMANT (directrice) veille à ce que tout se passe dans les meilleures conditions.





SENTIER DECOUVERTE

Explorez le nouveau circuit **Découverte de Hundsbach**

Prêts à partir à l'aventure ? Rendez-vous au terrain de jeu pour le départ !

Notre village dévoile ses charmes grâce à ce nouveau sentier pédestre balisé par le Club Vosgien. Vous pourrez profiter pleinement des paysages variés, des points de vue exceptionnels et de la richesse de notre patrimoine naturel et culturel.

Adapté à tous, il propose trois parcours :

Le grand parcours: Une randonnée complète vous menant à travers champs et forêts, offrant de magnifiques panoramas sur Hundsbach.

Intermédiaire ⌚ 02:10 ↔ 6,77 km ⌀ 3,1 km/h ↗ 80 m ↘ 80 m

Le raccourci A : Une promenade accessible en poussette, idéale pour découvrir le village.

Facile ⌚ 00:44 ↔ 2,81 km ⌀ 3,9 km/h ↗ 10 m ↘ 10 m

Le raccourci B : Un itinéraire plus doux par les champs, pour profiter de la nature sans trop d'efforts.

Facile ⌚ 01:07 ↔ 4,27 km ⌀ 3,8 km/h ↗ 30 m ↘ 30 m



C'est avec plaisir que le Club Vosgien d'Altkirch a collaboré avec la commune de HUNDSBACH pour la création du circuit de découverte avec ses 3 versions.

Retrouvez notre circuit (n°25) sur le site du Club Vosgien d'Altkirch :

[QR des circuits CVA](#)



SENTIER DECOUVERTE DE HUNDSBACH

RACCOURCI A
3 KM



SENTIER DECOUVERTE





CPI HAUSGAUEN-HUNDSBACH

Le Corps intercommunal de Hausgauen-Hundsbach compte actuellement 15 sapeurs-pompiers volontaires et bénévoles qui interviennent à tout moment.

Le corps a effectué un total de 28 interventions (période du 1^{er} janvier au 10 novembre 2024) :

- 15 secours à personne** : chute, inconscience, hémorragie, détresse respiratoire, détresse thoracique, arrêt cardiaque... ;
- 4 accidents de la circulation** : 2 accidents VL seule RD16.2 Hundsbach vers Willer, 1 accident VL/Moto sur la RD 16 à Hundsbach et 1 accident VL seule rue de la Vallée à Hausgauen ;
- 1 opération diverse** : chute de tuiles ;
- 8 nids de guêpes/frelons**
 - 17 interventions sur la commune de Hausgauen
 - 11 interventions sur la commune de Hundsbach

Formation continue et maintien des acquis :

Le 10 février, 9 sapeurs-pompiers ont suivi la formation annuelle obligatoire de 8 heures de secourisme avec leurs collègues du CPI de Franken.

En matière de manœuvres, 8 exercices ont été réalisés au courant de l'année sur les thèmes suivants :

Secourisme, utilisation des appareils respiratoires, lot de sauvetage et de protection contre les chutes, aspiration à un point d'eau, incendie.

Nous avons une nouvelle recrute : le sapeur ESCHBACH Noah.

Pour poursuivre son activité d'intervention rapide et efficace il est important que le Corps dispose d'un nombre suffisant de volontaires, c'est pourquoi toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous remercions l'ensemble des personnes, les communes et tous ceux qui participent par leurs dons au renouvellement du matériel.

L'ensemble du Corps vous souhaite une heureuse année 2025 !



Exercice incendie





Exercice
secourisme



LE MOT DE L'AMICALE

L'année 2024 s'achève et j'en profite pour adresser mes remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenu de près ou de loin.

Le corps communal est le service de protection opérationnel des communes et l'amicale est la partie immergée de l'iceberg.

Chacun peut devenir membre de l'amicale. Le rôle de celle-ci étant d'aider le Corps pour créer des moments de partage et de convivialité après les manœuvres mensuelles mais aussi lors des manifestations partagées avec vous : repas, fêtes, soirées...

Vos dons lors de la vente des calendriers permettent de faire vivre notre caserne en améliorant le confort mais aussi en facilitant l'achat de matériel pour la faire fonctionner.

C'est pour tout cela que je vous dis encore une fois un grand merci.

Merci aussi à nos deux communes pour leur soutien et leur engagement en notre faveur.

Comme chaque année l'amicale des SP participe activement à la vie associative des villages.

Pour l'année 2025 l'amicale prévoit :

- un repas « Fleischschnakas » au mois de février
- des tartes flambées au mois de juin
- un midi tyrolien au mois d'octobre
- et pour finir : l'organisation du repas de midi du cercle théâtral en novembre



Tous les membres du Corps et de l'amicale vous souhaitent une heureuse et chaleureuse année 2025 !

**Thomas Prinz , Chef de Corps
et président de l'amicale**



CONSEIL DE FABRIQUE

Chers paroissiens,

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! 2024 a été pour nous une année de changement au sein du Conseil : départ et arrivée.

En effet, nous remercions de tout cœur Monsieur BRODBECK Martin pour ses dix années, en tant que président. Nous saluons son engagement, sa force vive et sa devise « d'aller de l'avant ». De nombreux travaux ont été entrepris durant cette décennie, afin de permettre à notre église de rester accueillante pour toutes et tous.

La venue d'un nouveau membre au poste d'assesseur complète notre équipe depuis le printemps dernier : Monsieur BACH Bernard

Composition actuelle du Conseil :

Les membres de droit :

Monsieur le curé GSCHWEND Sylvère

Monsieur le maire de Hundsbach : RUFİ Philippe

Monsieur le maire de Hausgauen : WISS Joseph
Maurice

Les membres du conseil :

STOECKLIN David : Président

KEIFLIN Christine : Trésorière

COLIN Chantal : Secrétaire

DESCELIERS Johanne : Assesseur

BACH Bernard : Assesseur



Un grand merci à l'ensemble des personnes prenant part à la vie active de notre paroisse, aussi bien lors des offices que pour l'entretien fonctionnel de l'église : (fleurissement, nettoyage, confection des « Gleckhampfalas », sacristain, servants d'autel, lecteurs, chorale, organiste).

Un remerciement tout particulier à l'équipe qui organise le marché de Noël et surtout à Alain et Marie-Jeanne pour la mise à disposition de leur domicile.

Recettes du marché de Noël 2023 : 3 789,00 €

Les caprices de la météo en cette année 2024, ne nous ont pas permis de se rendre, ni à la chapelle Saint Brice, ni à la chapelle Sainte Odile, pour nos annuelles messes en plein air. Ce n'est que partie remise pour 2025.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de la Nativité et tous nos vœux de santé, bonheur et joie pour la nouvelle année.

Votre Conseil de Fabrique





SERVANTS D'AUTELS - PAROISSE SAINT-MARTIN

Nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez lors de nos différentes actions durant l'année. Grâce à vous nous pouvons participer aux formations, aux activités, aux pèlerinages et journées du Doyenné.

Nous lançons un appel pour étoffer notre équipe et répondre à l'appel de Jésus. Viens nous rejoindre !

Prenons ensemble un temps de prière pour un monde d'amour et de paix.

Heureuse année 2025 à vous tous dans la joie, la santé et la paix du Christ.

Caroline BRODBECK



Abel, Léonardo, Anthony, Thomas, Aurélie et Eden



LE MOULIN LEONIE : OÙ L'HISTOIRE RENCONTRE LA CULTURE

Au cœur du Sundgau, le Moulin de Hundsbach, véritable symbole du patrimoine Sundgavien, continue de briller par sa restauration soignée et par son dynamisme culturel. Mentionné dès le XIV^e siècle et reconstruit au XVIII^e, il est résolument tourné vers l'avenir. Le site, riche de son passé, se veut un espace vivant où artistes et créateurs viennent partager leurs œuvres. Expositions de sculptures et de peintures, danses, musiques et autres performances artistiques y prennent vie tout au long de l'année, créant ainsi un dialogue unique entre le passé et le présent.

Le Moulin est devenu un espace dynamique, accessible à tous et porteur de belles émotions.

Venez vivre des moments forts en famille ou entre amis au cœur de votre village.

L'année 2025 s'annonce encore plus riche en découvertes et moments d'échanges.

À NE PAS MANQUER EN 2025 :

- **29 juin** : Fête des **Moulins** – Une célébration de notre patrimoine vivant -Thème : « Terre à terre »
- **16 et 17 août** : Festival **Mehli'Arts** – Plongez dans un week-end d'art et de convivialité
- **21 septembre** : Journée du **Patrimoine** – Découvrez les trésors de notre histoire locale



Retrouvez sur notre site internet des informations sur l'histoire de l'association, l'historique des événements passés et le détail des **rendez-vous à venir** : <http://www.moulin-hundsbach.com/>

***Mariette Pflimlin** Présidente des AMH*

***Guy Meyer** Président Mehli'Arts,*

& l'ensemble des membres des deux associations vous remercient de votre fidélité et vous disent à bientôt !



D'NATUR GEHT O ASSO

"Depuis deux ans, notre association D'Natur Geht O Asso s'engage avec passion pour la qualité de vie et le respect de notre belle vallée de Hundsbach.

Fondée par neuf membres motivés et soutenue par une cinquantaine d'adhérents, notre mission est claire : sensibiliser, accompagner, et mobiliser les habitants pour des actions citoyennes en faveur de l'environnement.

En 2024, notre association a pu proposer des ateliers variés tels que la fabrication de nichoirs pour protéger la biodiversité locale, un ramassage des déchets pour garder notre vallée propre, la fabrication artisanale de choucroute pour célébrer notre patrimoine culinaire, ainsi qu'une balade gourmande à vélo et à un repas choucroute convivial pour tisser des liens tout en soutenant nos producteurs locaux.



Nous adressons un immense merci aux communes de la vallée de Hundsbach pour leur précieux soutien, qui rendent possibles toutes nos actions ! Grâce à leur appui, ainsi qu'à nos partenaires et à nos membres engagés, nous pouvons œuvrer au quotidien pour mettre en valeur notre environnement.

L'année 2025 s'annonce d'ailleurs pleine de belles promesses : en plus de la reconduction des événements phares tels que la balade à vélo et le ramassage des déchets, nous avons de nombreux projets en perspective, dont la plantation d'arbres pour une vallée encore plus verte !



Avec D'Natur Geht O Asso, chaque action compte, et chaque personne a sa place pour participer à la préservation de notre patrimoine naturel.

Que vous soyez curieux ou simplement désireux de rencontrer des gens partageant les mêmes valeurs, nous vous attendons nombreux lors de nos événements.

Rejoignez-nous et ensemble, faisons grandir la nature autour de nous !

Contact :

Mélissa Muller Présidente

06.31.76.36.69

dnaturgehtoasso@gmail.com



CHORALE SAINTE JEANNE D'ARC

Les choristes de nos paroisses de toute la communauté travaillent main dans la main. Il y a deux ans, un regroupement de chorale s'est fait puisque dans chaque paroisse, il y a un manque de choristes pour animer les cérémonies et les grandes fêtes.



Il faut aimer se déplacer, prendre son temps, une bonne organisation et une bonne volonté d'être présent dans notre communauté pour le bien de nos paroisses.

Si vous avez une belle voix, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Monique MISSLIN, La présidente



Tous nos vœux pour la nouvelle année !



La pêche à la truite commencera le dimanche 2 mars 2025 avec une carte journalière de 10 € les 5 truites.

En ce qui concerne la pêche à la carpe, elle débutera le 1er mai 2025 (NO KILL).

Notre programme 2025

- ◆ Vente de truites fraîches le Vendredi Saint :
3,50 € / pièce vidée
- ◆ Marché de Noël début décembre



**Le président Alain KELLER ainsi que
tous les membres vous souhaitent une
Bonne Année 2025**



DONNEURS DE SANG

La collecte du 2 octobre n'a pas pu avoir lieu, par manque de personnel médical.

Le sang est vital, chaque jour 500 dons sont nécessaires, rien qu'en Alsace.
Le sang artificiel n'existe pas !!!

Chacun d'entre nous peut en avoir besoin, d'un jour à l'autre...



De 18 à 70 ans, vous pouvez contribuer à sauver des vies, en faisant cet acte de générosité, jusqu'à tous les 2 mois pour les hommes, tous les 3 mois pour les femmes.



Et si vous deveniez donneur, à votre tour, en 2025 ???

Collectes prévues dans la vallée :



Vendredi 2 mai à FRANKEN
Vendredi 1er août à JETTINGEN
Jeudi 2 octobre à HAUSGAUEN

Meilleurs vœux pour 2025

La Présidente
Monique MISSLIN

Plus d'infos : « dondesang.efs.sante.fr »



CERCLE THEATRAL DE LA VALLEE DU THALBACH

Liebi Theater frienda, chers amis du théâtre alsacien.

Le 24 mai 2024, une triste nouvelle nous est parvenue, notre membre d'honneur du CTLV, Gerard RISS est décédé. Gerard était membre du CTLV pendant plus de 25 ans et toujours actif lorsque nous organisons Friehjohr fer unseri Sproch jusqu'à la dernière édition. Merci à toi Gerard pour toutes ces années que tu as consacré au théâtre.

Le dimanche 8 septembre, les membres du CTLV ont fait une sortie aux chutes du Rhin, c'était une très belle et conviviale journée, merci à Léa pour l'organisation de cette sortie.

A la mi-septembre, j'ai donné rendez-vous aux actrices et acteurs pour la distribution des rôles pour la saison 2024. Nous étions tous euphoriques et en même temps inquiets. En effet, cela faisait la 3ème pièce que nous commençons à apprendre en raison de désistements d'acteurs imprévus.

Nous avons commencé les répétitions au caveau de la mairie de Hundsbach, pour finir sur la scène dans la salle Le Thalbach de Hausgauen. Nous nous sommes retrouvés en moyenne 2 fois par semaine. Cela devient de plus en plus compliqué pour organiser les répétitions, le montage de la scène etc. en raison du travail et autres engagements des membres de l'association.

Le samedi 9 novembre est arrivé bien trop vite pour notre première, et pourtant ce fut un succès, les spectateurs étaient ravis de revoir les actrices et acteurs sur scène. Et nous de pouvoir faire rire aux éclats toutes les personnes présentes.

Le dimanche 17 novembre, nous avons notre après-midi théâtral avec repas concocté par les sapeurs-pompiers de Hausgauen – Hundsbach. Plus de 200 personnes étaient présentes pour passer un après-midi convivial dans la joie et la bonne humeur. J'en ai profité pour offrir aux actrices, acteurs, souffleuse et maquilleuse le jeu de société dédié au Sundgau.

Le 22 novembre, la neige tombe abondamment dans le Sundgau. Aussi nous tenons à remercier la commune de Hausgauen d'avoir déblayé le parking pour que les spectateurs courageux venus à notre représentation aient pu se garer sans difficulté suite aux 25cm de neige qui sont tombés.

Cours d'Alsacien au Cercle théâtral de Hausgauen – Hundsbach :

Depuis plusieurs années les cours d'initiation à l'alsacien existent. Pourquoi apprendre l'alsacien ? C'était la langue de nos ancêtres en Alsace et pour moi cela fait partie de notre patrimoine.



OUI ! C'EST CHIC DE PARLER ALSACIEN !

Pour tous renseignements téléphonez à Antoine Stampfler au 06.07.18.35.49.

Une petite pensée aux familles qui ont perdu un être cher cette année. Que leur souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs.

Voilà en quelques mots un peu de nos nouvelles.

Je vous présente les Meilleurs Vœux pour l'année 2025. Bliebet Gsund

Pour le Cercle Théâtral de La Vallée
Le président Antoine Stampfler



ASSOCIATION SPORTIVE HAUSGAUEN



Rue du Vignoble – 68130 HAUSGAUEN - Tél. : 03.89.07.80.83
hausgauen.as@alsace.lgef.fr - Site Internet : as-hausgauen.footeo.com

L'Association Sportive de Hausgauen remercie la Municipalité de Hundsbach et l'ensemble de la population pour son soutien pour l'année 2024.

Les faits marquants de l'année et de la Saison 2023-2024 :

1° Le Sportif :

Pour la saison 2023-2024 l'équipe 1 termine à une honorable 4ème place pour la 3ème année consécutive et échoue au pied du podium. Les nombreuses équipes II, de grands clubs faussent quelque peu le championnat où nous ne jouons pas malheureusement dans la même catégorie (infrastructures et investissements financiers).

Pour l'équipe 2, saison difficile de nombreux absences et blessures, mais le maintien a été assuré.

Les nombreuses équipes de Jeunes de l'entente EJVT (plus de 220 licenciés) un nombre de licenciés en forte progression et une très belle saison dans toutes les catégories.

Les U13 EJVT décroche le titre après une saison remarquable, coaché par les talentueux éducateurs Stéphane et Christophe Muller, secondés par Raphaël Hansberger et Pierre Calpas.

Les U18 termine également à la 1ère place suite après un cycle retour de grande qualité.

Pour rappel à la rentrée 2023/2024, l'EJVT (Entente de la Vallée du Thalbach) c'était agrandie avec l'intégration de l'entente AF Muespach/Folgensbourg.

Pour la nouvelle saison, l'entente aura des équipes dans toutes les catégories d'âges, les U18, 1 équipe en U15, 2 équipes en U13, 3 équipes en U11, 5 équipes et l'école de foot composée des U9 débutants, 5 équipes et des U7 Pitchouns, 3 équipes.

Les U13 (à Munich) et les U11 (à Stuttgart) ont participé à un tournoi international, une très belle expérience pour ces jeunes joueurs et sûrement inoubliable.

Toutes ces catégories d'équipes sont plus de 220 licenciés joueront sur l'ensemble des installations de l'entente EJVT.

Au mois de septembre a eu lieu le 3ème Tournoi International U11 de l'entente EJVT au Stade du Vignoble à Hausgauen. 16 équipes du Sundgau, de la région frontalière et du Baden Wurtemberg étaient présentes sur nos installations avec une très belle réussite et une superbe ambiance. L'équipe U11 EJVT 1 est allée en finale. Très beau parcours de ces jeunes joueurs

Toutes nos félicitations à toute l'équipe d'organisation !



Tournoi U11 EJVT 2024



Plateau U7 Octobre 2024

2° L'infrastructure :

Après la réalisation du Projet : Sécurisation abords du terrain d'honneur avec la pose d'un grillage + soubassement en juillet 2023, l'été a été marqué par le début des travaux du terrain foot5 synthétique.

Le projet : Terrain FOOT5 (Plan 5000 terrains de Sport au niveau National)

Après plus de 3 années de rencontres et réunions avec les élus locaux, du Sundgau et de la région, l'AS Hausgauen s'est engagé personnellement dans ce projet.

Petit rappel :

Le dossier avait été préparé et déposé en Juin 2023 par AS Hausgauen (qui sera le maître d'œuvre) à l'ANS (Agence National du Sport) sous la Fédération Française de Football et au District d'Alsace. Le dossier a été **accepté et validé une 1ère fois** lors de la session du mois de juillet 2023 mais ajourné faute de Disponibilité Financière de Etat. Suit une nouvelle délibération au mois d'avril dernier par ANS avec une réponse positive.

Le projet s'élève à 125.000 € TTC

Le projet sera subventionné à 66 % (**et non comme 80% comme prévu lors de la dépose du 1er dossier**) par ANS et la FAFa, pour les **34% restant**, l'ASH s'est engagé à trouver le financement.



ASSOCIATION SPORTIVE HAUSGAUEN

L'AS Hausgauen par son président a lancé un appel à dons + cagnotte Letchi, cagnotte qui reste ouverte. Merci à tous les généreux donateurs.

Un grand merci au Crédit Mutuel des 2 Vallées pour l'accord du prêt et le prêt relais.

Les travaux avaient débuté par le terrassement mi-juillet et l'installation de la structure en septembre.

Le terrain FOOT5 synthétique est opérationnel depuis **fin septembre 2024**.

Un super outil de travail pour nos jeunes pouces et l'ensemble des équipes séniors et bien sûr pour l'entente EJWT. (Entente de la Vallée du Thalbach)



3° Les Finances :

Le Marché aux Puces 2024 a été impacté par un temps maussade.

La Marche Gourmande fut une nouvelle fois une réussite grâce à une parfaite organisation et le savoir-faire de Gaby Klein et de son équipe en cuisine.

La Marche Populaire a eu également un beau succès avec plus de 700 participants/ marcheurs malgré une météo capricieuse. Notre spécialité Surlawarla/Spatzles a contribué également à la réussite de cette manifestation sous la houlette de Marie Odile Baumlin et son équipe.

Sans la réussite de ces manifestations l'AS Hausgauen ne pourrait pas subvenir aux frais fixes de fonctionnement et continuer d'investir pour notre jeunesse.

Merci de réserver un chaleureux accueil à nos jeunes lors du passage dans le village pour la carte de membres 2024 !

Un grand MERCI à tous les bénévoles de l'ASH qui oeuvrent durant toute l'année !

Planning des Manifestations 2025

Marché aux Puces : Dimanche 13 Avril 2025

Marche Gourmande : Dimanche 15 Juin 2025

Marche Populaire : Weekend du 23/24 Août 2025

Nous souhaitons à tous une BONNE ANNEE 2025 !

Les Membres du Comité, les éducateurs et l'ensemble des licenciés l'AS Hausgauen

Le Président BAUMLIN Joseph





BRIGADE VERTE



Brigade Verte

Gardes Champêtres Intercommunaux d'Alsace



Les domaines d'intervention de la Brigade Verte d'Alsace sont nombreux et variés. Cela comprend la divagation d'animaux, le constat de dépôts sauvages, les interventions pour feux ...

Parmi ses missions, la Brigade Verte d'Alsace est aussi en charge de signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes dont fait partie :

L'Ambrosie à feuilles d'Armoise

Cette plante originaire d'Amérique du Nord est un véritable fléau en région Rhône-Alpes. Elle est responsable de graves allergies, rhinite, conjonctivite, urticaire. Elle affecte 600 000 personnes et coûte à l'Agence Régionale de Santé 40 millions d'Euros.

Présente en Alsace depuis les années 2000, elle colonise peu à peu les bords de route et les parcelles agricoles. Il y a urgence à la repérer et à la détruire pour préserver notre biodiversité, mais aussi et surtout, notre santé.

Elle apparaît entre avril et mai sous forme de cotylédons et poussent généralement sur les terrains vagues, les bords de route et les voies ferrées. Elles aiment aussi les cultures de printemps tel que le tournesol, le maïs, le soja et les betteraves. Elle prolifère rapidement en bord de route en raison du déplacement d'air des véhicules.



Les graines peuvent se trouver dans les mélanges pour oiseaux et souvent au pied des mangeoires, on peut voir apparaître des plants d'ambrosie.

Une plante génère environ 3000 graines et la viabilité des graines dans le sol est au minimum de 10 ans. Certaines études récentes nous montrent que la viabilité peut être portée à 20 ans avec un taux de germination de 85%.

Méthode de lutte et réglementation :

Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, des Arrêtés préfectoraux rendent obligatoire la destruction de cette plante.

Les méthodes de lutte sont variées et vont du simple arrachage pour quelques pieds à des solutions de broyage, binage, déchaumage ou désherbage en fonction de l'étendue ou de la nature du sol.

L'arrachage des plants avant la formation des graines reste la méthode la plus efficace.

Pour plus d'informations :

www.ambrosie.info

Pour la signaler : Plateforme interactive signalement ambrosie



Brigade Verte d'Alsace : 03 89 74 84 04



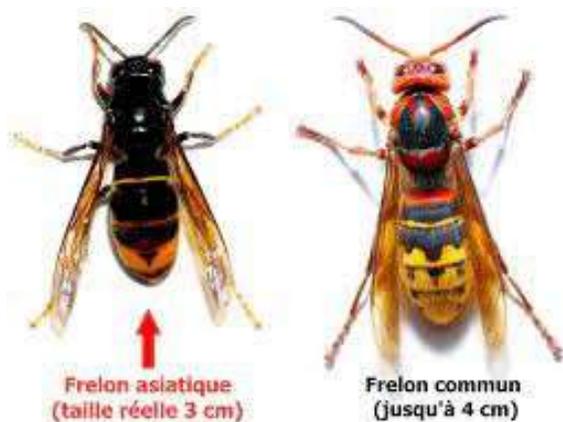


BRIGADE VERTE

Parmi ses domaines de compétence, la Brigade Verte s'occupe également du signalement des espèces exotiques envahissantes dont fait partie le Frelon Asiatique. Afin de pouvoir lutter contre cette espèce récemment présente dans notre département, il est important de pouvoir signaler rapidement les observations.

Le département du Haut-Rhin est le dernier département infecté par l'espèce. Les premiers signalements datent de mai 2023 sur la commune de Houssen. Un nid a aussi été signalé et détruit sur Mulhouse. Un apiculteur de Walheim nous a fait récemment part d'une observation d'individus isolés rôdant autour de ses ruches. L'espèce a également fait l'objet d'une observation sur la commune de Wittersdorf. Malheureusement aucun nid n'a encore été détecté. C'est un prédateur pour les colonies d'abeilles domestiques sur lesquelles il fait des ravages.

Reconnaissance de l'espèce :



Plus petit que le Frelon européen, le Frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa livrée foncée. La tête est noire, la face jaune orangée et les pattes jaunes à l'extrémité.

Biologie de l'espèce :

Le Frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité à la tombée de la nuit. Il s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux insectes en tout genre et aux araignées. Ces proies serviront à nourrir les larves, les adultes ne se nourrissant que de liquide sucré. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner dans du bois mort ou de la litière, le reste de la colonie

meurt.

Au printemps, elles ébauchent un nouveau nid de la taille d'une orange sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruches abandonnées. La femelle fondatrice pond des œufs et élève ses premières larves qui deviendront des ouvrières 45 jours plus tard, en fonction des conditions météorologiques. Les ouvrières adultes sont en charge de finir le nid et d'entretenir la colonie, tandis que la reine fondatrice consacra le reste de son existence à pondre.

En général, la population du nid allant croissant, 70% des colonies déménagent au courant du mois d'août dans un nouveau nid construit par les ouvrières dans des arbres, à au moins 10 m du sol. Celui-ci peut être de forme ovale et mesurer jusqu'à un mètre de haut.



Réglementation :

L'article L.411-6 du Code de l'Environnement interdit sur l'ensemble du territoire national, l'introduction, la détention, le transport, la vente, l'achat ou l'échange de tout spécimen d'espèce exotique envahissante dont la liste est fixée par l'Arrêté Ministériel du 14 février 2018.

Lutte :

- Prévenir et signaler si vous constatez la présence de l'espèce (Prévenir la mairie, la Brigade Verte du secteur et signaler à l'adresse courriel : referentfa68@gmail.com)
- Détruire ou faire détruire les nids
- Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation ou étouffement.

Il faut toujours être équipé d'une combinaison de protection spéciale contre les frelons.

- En cas d'attaques sur les ruches, poser des pièges à sélection physique (afin de ne pas impacter d'autres espèces) à base de mélanges sucrés et alcoolisés. Ces pièges sont à poser au mois de juin, période la plus fragile du cycle de développement des colonies, et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre)
- Il est possible de **réduire le stress des abeilles** en plaçant les ruches sous un filet ou dans une cabane grillagée de maille 5,5 mm. Une solution moins coûteuse, surnommée Muselière à frelons a confirmé son efficacité pour réduire de 41 % la paralysie de la ruche.

A proscrire :

- La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.



CARITAS ALSACE—LA SOLIDARITE EN CIRCUIT COURT

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans le Sundgau**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Sundgau, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Illfurth/Spechbach, Illtal et Seppois. En 2023, les 98 bénévoles du secteur ont aidé 392 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la distribution de « bons essences ». L'augmentation du coût des carburants a mis en difficulté les familles les plus fragiles. Un constat d'autant plus vrai dans une zone rurale comme le Sundgau, où la voiture est souvent le seul moyen de transport.



Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.





TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

LES MISSIONS DE TEA

- Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;
- Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;
- Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;
- Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;
- Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.



ACTUALITÉ 2024 DE TEA

La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;

À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;

Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;

Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz » ;



Travaux à Wolfersdorf (68) | Crédit photo : Territoire d'Énergie Alsace



11 rue du 1er Cuirassiers
68000 COLMAR
www.te.alsace





Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

**C'est
obligatoire!**

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 **INSTAGRAM**
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)

 **LINKEDIN**
Direction du service national
et de la jeunesse

 **X**
[@DSNJeunesse](https://www.x.com/DSNJeunesse)

 **YOUTUBE**
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)





BATTELMANN - Mendiant aux cerises

Les ingrédients :

- ◆ 6 petits pains au lait rassis
- ◆ 40 cl de lait
- ◆ 120 g de sucre en poudre
- ◆ 4 œufs
- ◆ 1 sachet de sucre vanillé
- ◆ 1 cuillère à café de cannelle
- ◆ 1 verre de liqueur de kirsch
- ◆ 125 g d'amandes moulues
- ◆ 1 kg de cerises noires
- ◆ Quelques flocons de beurre
- ◆ Un peu de chapelure



Comment c'est fait ?

Faire tremper les petits pains dans le lait bouillant. Les écraser avec une fourchette ou les presser au moulin à légumes, afin d'obtenir une bouillie épaisse. (si besoin ajouter du lait bouillant)

Ajouter le kirsch, le sucre, le sucre vanillé et la cannelle.

Mélanger bien, ajouter les jaunes d'œufs, les amandes, puis les cerises. Battre les blancs d'œufs en neige ferme, et les ajouter délicatement au mélange précédent.

Beurrer un moule à charnière et le saupoudrer d'un peu de chapelure.

Verser le mélange dans le moule et parsemer de quelques flocons de beurre et de chapelure.

Faire cuire à four chaud pendant 50 à 60 minutes. Le mendiant est cuit si, en enfonçant une aiguille à tricoter, elle ressort sèche.

Se sert comme un dessert, tiède ou froid, ou après un potage.

Le mendiant aux pommes se fait avec les mêmes ingrédients, en remplaçant les amandes par 60g de raisins secs, et en ajoutant du zeste de citron râpé. Et naturellement les cerises sont remplacées par des pommes coupées en petits morceaux.





INFORMATIONS UTILES

- **MAIRIE** ☎ 03 89 07 81 95
mairie@hundsbach.fr
www.hundsbach.fr
Heures d'ouverture :
Lundi 19h00 à 20h00
Jeudi 10h00 à 11h30
- **ECOLES**
Hundsbach ☎ 03 89 89 29 76
Hausgauen ☎ 03 89 07 40 30
Willer ☎ 03 89 07 41 29
Franken ☎ 03 89 07 87 85

Collège Lucien Herr
Altkirch ☎ 03 89 08 97 28

Lycée Jean Jacques Henner
Altkirch ☎ 03 89 07 57 07
- **POMPIERS**
Corps de Hausgauen-Hundsbach
Urgences ☎ 18 📞 112
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU** ☎ 03 89 08 36 20
Urgences eau ☎ 03 89 07 40 40
- **BRIGADE VERTE**
Soultz ☎ 03 89 74 84 04
contact@brigade-verte.fr
- **PHARMACIE DE GARDE**
☎ 3237
www.pharmacie68.fr/gardes.php
- **Conciliateur de justice**
☎ 03 89 40 00 04
Permanence à la mairie d'Altkirch :
2ème et 4ème mercredi de 14h à 17h
maryse.carrara@conciliateurdejustice.fr
- **CENTRE DES IMPOTS D'ALTKIRCH**
☎ 03 89 08 90 71
Réception :
Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h00
- **CENTRE DES IMPOTS FONCIERS CADASTRE à Mulhouse**
☎ 03 89 33 32 06
- **S.A.M.U.**
☎ 15
- **GENDARMERIE**
N° National ☎ 17
Altkirch ☎ 03 89 88 55 55
- **TRESORERIE D'ALTKIRCH**
☎ 03 89 40 01 97
Heures d'ouverture :
Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h00
- **TRIBUNAL D'INSTANCE Livre Foncier à Mulhouse**
☎ 03 89 21 74 00
- **MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DU SUNDGAU**
☎ 03 89 30 64 54
- **MAIRIE D'ALTKIRCH**
Cartes Nationales d'Identité et
Passeports
☎ 03 89 30 64 54
Sur rendez-vous
titres.etacivil@mairie-altkirch.fr





L'équipe municipale vous souhaite
une bonne année 2025